

Le Projet éducatif : année 2019/ 2022

L'organisateur Commune de Réguiny

3 Rue Général De Gaulle

56500 Réguiny

Coordonnateur du projet

Le Nézet Glenn

3 rue Général De Gaulle

56500 Réguiny

02.97.38.66.11

06.85.29.29.68

Lieu de fonctionnement

Lieu d'accueil : Accueil de loisirs 1 rue Duringer 56500 Réguiny
Salle Les Petit lutins Rue du moulin à vent 56500 Radenac
Salle Saint Pierre 56120 Pleugriffet 7h30-9h00 et 16h30-18h30

Publics accueillis Enfant de 3 à 16 ans

Nous accueilleront au maximum 80 enfants.

Les enfants seront répartis par tranches d'âge :

- ❖ Entre 24 et 36 enfants de 3 à 6 ans
- ❖ Entre 44 et 56 enfants de 6 à 16 ans

Date de fonctionnement

Vacances scolaires 2019/2022 : Du Lundi au Vendredi 7h30 à 18h30

ACM Plan Mercredis : 7h30 à 18h30

Garderie périscolaire : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 7h30-8h30 et 16h30-18h30

Exception faites des mini séjours, des sorties extérieures, des soirées organisées occasionnellement.

Tarif des activités (voir feuilles jointes)

Le Projet Educatif (ACM)

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Projet éducatif

La commune de Régigny en partenariat avec les collectivités de Radenac et Pleugriffet soucieuse de poursuivre et compléter l'action éducative pendant les périodes de vacances scolaires et du mercredi souhaite organiser un Accueil de mineurs dénommé ACM.

Elle s'inscrit dans ce sens dans la déclaration des droits de l'enfant qui stipule dans l'article 7 :
« L'Enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et des activités récréatives qui doivent être orientées vers les fins visées par l'éducation, la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit ».

Cette opération est un temps de rencontre, d'échange, de dialogue et de découverte mais aussi un moment privilégié pour s'adonner aux joies de la pratique sportive et artistique grâce aux panels d'activités proposées.

Le projet s'insère dans une politique générale sur l'aménagement du temps de l'enfant.

« Former dès l'enfance l'homme le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible...afin qu'il s'insère dans cette société et que par son action il contribue à la transformer pour qu'elle devienne encore plus juste et plus humaine ».

Pour y parvenir, il s'agira de placer l'enfant au centre du système et de partir de ses envies, ses motivations.

Nous essayerons donc :

- *d'inculquer des valeurs morales et sociales aux enfants en les responsabilisant sur les différents rôles, en facilitant leur intégration dans un groupe.*

- *de s'ouvrir aux différents groupements d'activités afin de démocratiser la pratique et de permettre, de faciliter l'accès à celle-ci grâce à un coût faible.*

- *de faire vivre des moments magiques grâce à des sorties dans des parcs d'attractions et des mini-camps.*

- *de développer l'esprit d'initiative, l'imagination, la créativité des enfants par la création de spectacle.*

Il va s'agir d'inscrire l'enfant dans une dynamique de réussite par une approche pédagogique différenciée, une approche ludique ou apprentissage et joie seront les mots clés.

L'A.C.M. devra permettre aux enfants de favoriser :

1. Leur épanouissement culturel, intellectuel et physique par :

- **des activités artistiques** diverses telles que le dessin, la peinture, le chant, la musique, la danse, le théâtre.

- **des activités liées à la découverte et à la protection de l'environnement.**

- la mise à disposition des moyens techniques de communication moderne avec l'utilisation d'Internet et la pratique de logiciels et jeux informatiques ainsi que la vidéo et la création d'un journal.

- **des activités manuelles** qui développeront l'aptitude au bricolage, la coordination gestuelle, la créativité et l'imaginaire.

- **des activités physiques** et sportives en mettant l'accent sur une programmation variée.

2. Leur éveil à la vie sociale et à la prise de responsabilités par :

- **L'organisation et la participation à la vie de groupe :**

- en élaborant des règles de vie en commun
- en participant à la préparation et à la prise en charge des activités
- en étant responsable du matériel et des locaux
- en participant aux tâches de fonctionnement quotidien du centre (rangement, nettoyage, sécurité)

- en participant aux tâches collectives pendant les mini séjours.

- **l'équilibre entre individualité et vie de groupe :**

- en favorisant l'intégration pour trouver sa place dans le groupe
- en favorisant la rencontre entre enfants selon les âges, le sexe, les origines
- en apprenant à comprendre, connaître, respecter les différences et à s'entraider
- en rencontrant les adultes de l'équipe d'animation et d'autres acteurs de leur environnement social.

L'A.C.M. s'attachera à appliquer ces principes et entre autre :

- le respect de la laïcité
- le droit pour tout membre du Centre à participer aux délibérations sur la vie de celui-ci
- le devoir pour tous, quelles que soient leurs fonctions de respecter, de faire respecter et d'appliquer toutes les décisions clairement choisies par les intéressés.

S'agissant d'un projet Intercommunal d'intérêt éducatif, les Municipalités s'engagent à apporter leurs appuis dans sa conception et sa mise en œuvre tant sur le plan financier qu'en matériels et locaux ou en personnels.

OBJECTIFS	MOYENS	METHODES
Aider au développement de l'enfant, en respectant l'identité et les besoins de chacun	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe ➤ Tenir compte des besoins liés à l'âge de chaque enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A travers des activités exploitant des capacités variées. ➤ En permettant à l'enfant de s'exprimer à travers différentes activités (manuelles, sportives...) ➤ Par la mise en place de stages, des mini-séjours et colonies ➤ En proposant une grande diversité dans les activités manuelles et motrices. ➤ En respectant le rythme de vie de chacun.
Aider l'enfant dans l'apprentissage de sa citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre à l'enfant de respecter au sein du groupe ➤ Respecter les règles de vies en collectivité fixée par l'équipe pédagogique ➤ Permettre à l'enfant d'avoir le choix dans les activités 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En favorisant la rencontre et le travail avec des groupes extérieurs ➤ Par la mise en place d'un code de vie en collectivité réalisée et illustré par les enfants ➤ En donnant l'occasion à l'enfant de pouvoir participer aux différentes tâches de la vie en collectivité (ex : débarrassage, nettoyer le matériel, aider à servir les plus petits au moment du repas) ➤ En mettant en place des temps dialogue avec les enfants ➤ Par l'auto-inscription (sous différente forme) des enfants dans les ateliers

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre à l'enfant à respecter les locaux et le matériel ➤ Respect de l'autre et de soi, sens du partage 	proposés <ul style="list-style-type: none"> ✓ Par le rangement des jeux, du matériel et des locaux après chaque utilisation ✓ Par la remise en état du matériel détérioré dans la mesure du possible sous la vigilance des animateurs ✓ Par la mise en place d'animation collective (sous forme de grand jeux en mélangeant le public accueilli)
Permettre à chacun d'exercer son autonomie au quotidien en tenant compte de ses capacités.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amener l'enfant à s'occuper seul de son hygiène ➤ Amener l'enfant à prendre soins de ses affaires personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Par la sensibilisation des règles d'hygiène évoquées par les l'équipe pédagogique (Affichage...) ✓ Par un retrait progressif des animateurs ✓ Par la mise en place de coins de rangement aménagés par l'équipe
Aiguiser la curiosité et l'imagination de chacun	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider l'enfant à s'affirmer par des activités d'expressions ➤ Aiguiser la curiosité de l'enfant sous forme ludique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Par la mise en place de spectacle (fin d'année ou été) ou de petite représentation durant la journée (ex : marionnette, ombre chinoise...) ✓ En proposant différents stages d'initiation (théâtre, danse, chant...) ✓ Par la mise en place de petits jeux d'expression Par la visite de différents sites (musées...) ✓ Par la découverte de jeux dans leur cadre de vie ✓ En leur permettant d'avoir accès à la bibliothèque. ✓ En travaillant en collaboration avec différentes institutions tels que la ludothèque, les musées, les différents clubs sportifs et associations).

Le Projet pédagogique

1. Les enfants :

L'accueil de loisirs : Un lieu de vie pour les enfants

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant**
 - Instaurer un fonctionnement adapté au rythme et au besoin de chaque tranche d'âge

1 - Fonctionnement de l'accueil

Deux animateurs sont référents de l'accueil de 7h30 à 9h. Ceux-ci pointent les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Ils doivent noter sur un cahier les infos (autorisation, décharge, départ anticipé) mais aussi diriger, rassurer, renseigner les parents et enfants. L'enfant peut lire, dessiner, discuter, jouer... Les animateurs n'organisent pas spécifiquement d'animation mais ils sont présents avec les enfants.

2 -Une journée type en accueil de loisirs des 3/6 ans et à la garderie périscolaire

Les attentes communes sur le temps périscolaires du matin :

7h30-8h30 temps scolaire et ACM plan Mercredi 9h00 : temps d'accueil individualisé

- 1 – Accueillir les familles de manière chaleureuse et sécuritaire :
 - =>aller au-devant des parents et se faire repérer d'eux
 - =>prendre le temps de discuter et être à l'écoute des parents et des enfants
 - =>donner les plannings d'activités aux familles
 - =>proposer aux enfants des petites activités (coloriages, jeux de sociétés, lecture...)
 - =>pointer les enfants au fur et à mesure qu'ils arrivent
 - =>noter les infos (décharges, départs anticipés ...) sur un cahier
- 2 – Création d'un espace parents :
 - =>exposer les œuvres des enfants dans la salle d'accueil
 - =>création d'un album photo

9h00-9h30 : temps de présentation de la journée

Avant le temps de présentation :

- =>responsabiliser tous les enfants à travers le rangement ludique
- =>rassembler les enfants
- =>passage aux toilettes par groupe avec toujours 1 animateur pour aider les enfants (pipi/caca, tirer la chasse, lavage des mains...)
- =>présentation des règles de vie

- 1 – Proposer et amener des activités adaptées aux enfants :
 - =>amener les activités de façon ludique (en histoire, en musique...)
 - =>temps de discussion avec les enfants sur les activités qu'ils aimeraient ou non réalisées

10h00 : début des activités

- 1 – Animer de nouvelles activités :
 - =>proposer diverses activités ludiques en rapport avec le thème permettant aux enfants d'avoir le choix
- 2 – Mise en place de 3 types d'activités (3 fois 30 min : cycle)
 - =>activité de coordination, de motricité, d'éveil au corps, d'expression (création de spectacles activité corporelle, mime...)
 - =>activités manuelles (créations multiples...), scientifiques, cuisine, informatique...
 - =>jeux libres, activités culturelles (découverte de la région ou des alentours, conteuse...), chants...

- 3 – Amener l'enfant à découvrir de nouveaux lieux et nouvelles structures :

- =>organiser des sorties à la journée ou la ½ journée
- =>aller en extérieur
- =>un grand jeu toutes les semaines

11h45 : fin des activités, rangement et passage aux WC

- =>signalisation de la fin de l'activité
- =>rangement du matériel et des salles
- =>rassemblement des enfants pour un retour au calme
- =>passage aux toilettes (pipi/caca, tirer la chasse, lavage des mains...)
- =>départ pour le restaurant scolaire en jeu (lecture du menu, chanson)

12h00 : le repas

- =>arrivée à la cantine en toute politesse et dans le calme
- =>installation des enfants autour des tables et où ils le souhaitent dans la mesure du possible
- =>les animateurs mangent sur une table à côté afin d'aider les enfants en cas de besoin.
- =>désignation d'un chef de table pour favoriser l'autonomie (pour l'eau, le pain, le débarrassage...)
- =>les enfants et les animateurs goûtent à tout même en petite quantité
- =>le temps calme commence dans la cantine à la fin du repas

13h00 : sieste ou temps calme

- 1 – Sieste pour les 3/4 ans
 - =>passage aux WC
 - =>aménagement reposant, zen et rassurant
 - =>les enfants apportent leurs propres couvertures
 - =>coucher avec les doudous en musique ou en histoire
- 2 – Temps calme pour les 5/6 ans :
 - =>passage aux WC
 - =>aménagement calme, zen
 - =>les enfants s'allongent pendant environ 20 min. avant de passer à des activités calmes

14h30 : activités avec réveil échelonné des enfants

1 – Proposer et animer des activités adaptées aux enfants :

=>présentation des activités avec un modèle non terminé

=>intégrer, s'ils le veulent, les enfants qui se réveillent à l'activité en cours après qu'ils soient rhabillés, passés aux WC.

=>réveil des derniers enfants au plus tard à 15h30

16h15 : fin des activités, rangement

=>signalisation de la fin de l'activité

=>rangement du matériel et des salles

=>passage aux WC

Les attentes communes sur le temps périscolaires du soir :

16h30 : goûter

=>pas forcément toujours au même endroit

=>rassemblement des enfants au lieu du goûter

=> goûter dans le calme et avec politesse

17h00 : accueil du soir encadré et organisé

1 – Accueillir les familles de manière chaleureuse et sécuritaire :

=>expliquer aux parents comment s'est passée la journée de leur enfant et ce qu'il a réalisé

=>vérifier que la personne qui vient chercher l'enfant est autorisée

=> être attentif à ce que l'enfant n'oublie pas ses affaires

2 – Création d'un espace parents :

=>exposition des créations des enfants

=>panneau d'information (menu, planning aujourd'hui/demain...)

=>création d'un album photo

3 – Une journée type en accueil de loisirs pour les 6 et plus

Les attentes communes sur le temps périscolaires du matin :

07h30-09h : accueil libre encadré et organisé

=>Aménager des espaces

=>Proposer des activités adaptées

=>Accueillir les enfants et les parents avec le sourire. Penser à leur expliquer la journée

=>Récueillir les informations liées aux enfants sur un cahier, pour l'accueil du soir (autorisation, décharge, départ anticipé)

09h15 : regroupement des enfants dans la salle d'accueil pour la présentation du thème et des activités (décloisonnement).

=> Instaurer un hymne, ou une énigme

=>Musique de rassemblement des enfants

=> Présenter les activités de façon originale par l'animateur référant d'accueil

09h30 -11h30 : activités (rangement compris)

3 choix d'activité :

=>sportives (tournois basket, foot...)

=>manuelles, spectacle, chants...

=>stage journée ou 2/3journées (initiation lutte...)

12h : fin d'activité, rangement, passage aux sanitaires

=> Ranger les salles et le matériel de manière ludique (attention au lavage du petit matériel)

=> Veiller que tous les enfants soient passés aux sanitaires

=> Laver les mains

12h30 : repas

=> Arriver à la cantine en toute politesse et dans le calme

=>Désigner un chef de table pour favoriser l'autonomie

=>Les enfants et les animateurs goûtent à tout même en petite quantité

=>Le temps calme commence dans la cantine à la fin du repas

13h15-14h00: temps calme encadré et organisé

=>15 min de temps calme (livre, jeux, dessin, etc....) puis 30 min de temps libre (jeux extérieur)

=> Utiliser toutes les salles en petit groupe

=> Jouer avec les enfants

14h00 : activité par tranche d'âge ou sortie

16h30 : fin d'activités, rangement, goûter

=> Ranger les salles et le matériel de manière ludique (attention au lavage du petit matériel)

=>Donner la parole aux enfants sur le ressenti de la journée.

Les attentes communes sur le temps périscolaires du soir :

16h30 : départ échelonné encadré et organisé

=>L'animateur référent de l'accueil pointe les enfants au fur et à mesure de leur départ

=>Orienter les familles vers les expositions

=>Transmettre les informations aux familles

=>Vérifier les informations du matin (autorisation, décharge, départ anticipé)

=>S'assurer que les enfants repartent avec tout leur vêtement

Les activités périscolaires à thématique sport

La pratique sportive doit s'inscrire dans le parcours éducatif et citoyen de chaque enfant. Elle contribue à l'apprentissage du vivre ensemble, des règles sportives, au respect de l'autre et à la prise de responsabilités au sein d'un projet associatif. L'activité physique et sportive accessible à tous est un vecteur de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités d'accès aux pratiques sportives quelles qu'en soient les causes.

LE PARCOURS DE DÉCOUVERTE MULTI-ACTIVITÉS, MAILLON ENTRE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) À L'ÉCOLE ET LE SPORT EN CLUB. Le parcours de découverte multi-activités est un outil de liaison entre l'EPS et le sport en club à privilégier pour accroître la cohérence du projet éducatif territorial. Destiné aux enfants scolarisés à l'école élémentaire, le parcours de découverte multi-activités a pour vocation l'éveil du corps et l'approche ludique du sport. Il permet aux enfants de découvrir des activités variées et de susciter la pratique d'un sport sans imposer le choix immédiat d'une discipline. L'intégration d'un parcours de découverte multi-activités permet une articulation plus cohérente entre les contenus d'enseignement des séances d'EPS et l'offre d'activités sportives présente sur le territoire de vie des enfants. En agissant sur la continuité éducative de l'offre d'activité physique et sportive, le parcours de découverte multi-activités favorise l'engagement durable de l'enfant, futur adolescent, dans une pratique régulière au sein du club sportif de son choix et par là même son implication dans un lieu de socialisation.

Les enfants de GS aux CM2 pourront participer à des cycles d'activités sportives encadrées par des animateurs diplômés.

Lundi 16h30 18h00 GS/CP

Mardi 16h30 18h00 CM1/CM2

Vendredi 16h30/18h00 CE1/CE2

Les objectifs de l'accueil de loisirs périscolaires :

- Permettre aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive
- Découvrir un large panel d'activité physique et sportive
- Favoriser le vivre ensemble et la cohésion de groupe
- Faire découvrir le tissu associatif local
- Favoriser l'intégration de règles de vie et travailler sur le respect des uns et des autres

Les activités périscolaires à thématique artistique et culturelles

Les enfants de CE1/CE2 pourront participer à de cycles d'activités portant sur les arts encadrées par l'animatrice culturelle le Mardi de 16h30 à 18h00.

Les objectifs de l'accueil de loisirs périscolaires :

- Travailler sur l'imaginaire à travers les livres et les contes
- être dans la création artistique autour d'un projet pour l'exposer en fin d'année
- Libérer sa créativité
- Créer des œuvres artistiques
- Activités de loisirs créatifs
- Travailler sur l'art numérique

Les activités périscolaires à thématique soutien aide aux devoirs

L'aide aux devoirs se fera le jeudi pour les élèves de primaire afin de soulager et d'accompagner les parents avec des horaires élargis. L'appel aux bénévoles permettra de structurer l'accueil et d'aménager au mieux l'espace dédié aux devoirs. Dans le projet actuel la salle de réunion paraît la plus adaptée.

Modalités d'intervention des personnels :

Le coordinateur assure la coordination pédagogique, financière et administrative des structures ACM (en lien avec les directeurs des structures) et le personnel administratif de la collectivité. Ils mettent en action les projets et les orientations définis par l'élu en lien. Il assurera le pilotage du PLAN MERCREDI à l'échelle de la commune.

Les directeurs des accueils de loisirs assurent la gestion pédagogique, financière, technique et administrative de l'accueil de loisirs. Ils mettent en action les projets et les orientations définis par l'élu et participent à la dynamique transversale des projets. Ils assureront le pilotage du PLAN MERCREDI à l'échelle de l'accueil de loisirs.

Les animateurs interviennent pour encadrer des ateliers lors des temps périscolaires et des temps extrascolaires. Ils proposent des activités complémentaires aux cycles d'activités du PLAN MERCREDI.

Les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de reconnaissance, les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis dans l'accueil de loisirs avec un encadrement privilégié lorsque la situation l'exige.

L'ETAPS et le BPJEPS APT : Les activités périscolaires à thématique sport sont encadrées par l'ETAPS, les agents municipaux, diplômés, habilités à encadrer toutes activités sportives sur le temps scolaire, péri scolaire et extrascolaire. - Leur rôle sur le temps scolaire est d'apporter un contenu pédagogique plus riche aux enseignants et de mettre en place avec leur collaboration les séances EPS en fonction du programme et du projet d'école.- Sur le temps périscolaire l'ETAPS prend en charge un groupe d'enfants inscrits sur une structure d'accueil avec la présence de l'animateur afin de faire découvrir les activités sportives aux enfants.- Sur le temps extrascolaire son rôle est de faire découvrir aux enfants inscrits au Multisport ou aux stages sportifs, une palette diversifiée d'activités sportives afin de pouvoir jouer le rôle de passerelle avec les clubs locaux.

Les structures :

Les activités ont lieu en grande partie à l'intérieur de l'accueils de loisirs ou dans leurs locaux dédiés. Dès que cela sera possible il sera recherché de faire découvrir aux enfants la richesse de leur territoire en priorisant les espaces extérieurs. Des sites municipaux extérieurs :- Salle omnisports, - Salle du Conservatoire, - Espace culturel, - Piscine,- Des sorties dans des lieux sportifs et culturels en dehors du territoire sont à programmer également :- Musées,- Lieux culturels et sportifs.

➤ **Créer un aménagement adapté aux différentes tranches d'âge**

Mise en place de salles aménagées par coins

- coin bibliothèque
- coin voitures, jeux de construction, jeux de société
- coin défouloir/expression
- coin bricolage
- coin dessin
- coin activités
- coin déguisement
- coin discussion/calme
- coin musique

➤ **Proposer et animer des activités spécifiques aux maternels**

- en divisant le déroulement d'une activité par séquence pour garder une dynamique et donc l'attention du tout petit
- en suscitant l'envie chez l'enfant ; accroche importante en faisant appel à leur imaginaire
- en prévoyant des activités supplémentaires
- en variant les activités sportives, manuelles et expressions
- en déviant du programme, si le groupe a d'autres envies
- en pensant l'activité pour l'enfant et pas pour soi
- en préparant le temps calme comme une activité à part entière

Avant de construire leur projet d'animation les animateurs devront repérer, nommer, et prendre en compte les besoins essentiels du petit enfant

➤ **Proposer et animer des activités spécifiques aux primaires**

Le public des 6ans et plus est un public dynamique. Il est demandeur d'activités diversifiées et spécifiques. Il y aura à disposition du public des livres d'activités.

- grands jeux
- sorties vélo
- sport
- arts plastiques
- activités intérieures et extérieures
- expression corporelle afin de développer leur esprit imaginaire et artistique
- jeux de plein air
- découverte de la science par le jeu

L'accueil : un lieu de détente

Accueillir l'enfant dans un espace de vacances Créer une ambiance « vacances » au sein du centre

A eux de prendre possession des lieux, et à nous de définir les règles négociables et non négociables, tout en instaurant un climat de confiance, de sécurité et de respect.

- en instaurant un hymne ou une chanson en accord avec la décoration
- en laissant l'enfant choisir son activité
- en demandant aux animateurs de se déguiser
- en créant des ateliers maquillages

Sensibiliser les animateurs sur les attitudes à adopter face à l'enfant

Mise en place d'une réflexion en équipe sur les attitudes permettant le bien-être de l'enfant.

- être animateur c'est savoir se positionner en tant qu'adulte
- instaurer des rituels et surtout mettre l'accent sur le respect. Les enfants sont là pour passer de bonnes vacances

- entretenir une grande cohésion d'équipe, afin de faciliter les dialogues. Accepter les conseils et les remarques des collègues. Toute remarque, permet d'avancer
- les animateurs doivent être disponibles, de bonne humeur et souriant

L'accueil de loisirs : un lieu de découverte et d'apprentissage

➤ **Amener l'enfant à la découverte** **Amener l'enfant à découvrir des activités originales**

- en développant leur imagination
- en recensant les compétences des animateurs

1-Mise en place d'activités de ce type

- Activités scientifiques/natures
- Activités manuelles
- Activités d'expression
- Activités sportives
- Activités culturelles

2-Création d'un fond de documentation pour l'équipe d'animation

- livret pédagogique
- livres d'activités
- listing de site internet

➤ **Amener l'enfant à découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles structures**

1 -Organisation de sorties:

Chaque sortie devra être réfléchi et préparée de manière éducative de préférence en lien avec le thème. Une sortie n'est pas forcément exceptionnelle au premier abord mais elle le deviendra grâce à l'intervention pédagogique de l'animateur

Une journée à l'extérieur comprend obligatoirement :

- trousses de secours, fiches sanitaires photocopiées, change, portable
- repérage et documentation
- un temps calme bien organisé
- matériel pédagogique si besoin

Le chemin jusqu'au lieu de la sortie doit être un moment ludique de l'activité

2-Organisation de mini camps (uniquement l'été)

Les enfants pourront vivre l'expérience d'une ou plusieurs nuits sous tentes. Ce sera l'occasion de découvrir la richesse du partage et de la vie en collectivité, de sortir de son environnement familial, de découvrir de nouvelles régions et de nouvelles activités.

- camp nautique/ multi activités/ à thèmes/ ferme pédagogique

➤ **Apporter du sens à chacune des activités proposées**

Mise en place d'une fiche indiquant l'objectif, le déroulement et l'évaluation de l'activité faite pour les enfants, et, l'animateur lui-même.

➤ **Amener l'enfant à « vivre ensemble »**

1- Permettre aux enfants de se confronter à la différence et à exploiter les richesses

- En découvrant d'autres pays
- En découvrant d'autres origines
- En découvrant d'autres peuples
- En découvrant d'autre coutumes

2 – Développer leur apprentissage à la vie collective

- En participant aux tâches quotidiennes
- En participant aux rangements des activités
- En jouant tous ensemble
- En respectant les idées, avis, origines et la physionomie de chacun.

L'accueil de loisirs : un lieu sécurisant

➤ **Respecter la sécurité affective, physique et morale de l'enfant**

1-Aménager chacune des salles de façon sécurisante

- par des coins diversifiés et séparés par des cloisons pour l'harmonie de l'activité et la sécurité
- en les sensibilisant à la sécurité
- boîte à matériel fermée
- en créant un coin animateur pour entreposer le matériel
- en disposant le matériel dangereux en hauteur
- en mettant l'enfant en garde sur les risques de certains matériaux, objets
- en rangeant la salle au fur et à mesure

2-Instaurer des règles de vie pour les animateurs et pour les enfants

- les règles seront établies avec les enfants
- les animateurs doivent appliquer les règles de vie
- sensibiliser les enfants à la pratique démocratique

L'accueil de loisirs : un lieu de responsabilisation

- **Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité**
- **Instaurer des règles de vie et sensibiliser l'enfant à l'importance du respect de celles-ci**

- en parlant des règles de vie avec eux
- en leur expliquant que certaines règles seront non négociables
- en affichant les règles de façon visibles
- en mettant en place des mots magiques : bonjour, au revoir, merci, s'il te plait
- en responsabilisant les enfants lors du temps du midi
- en les aidant à mieux comprendre la vie, leurs relations avec les autres, à accepter les règles

- **Accompagner l'enfant dans ses choix personnels**
- 1 – Inciter l'enfant à faire des choix**

- en proposant plusieurs activités
- en prévoyant du temps pour que les enfants puissent se décider
- en proposant à l'enfant de choisir une activité à l'aide de documentation ou autre et en l'accompagnant dans l'organisation de celle-ci

2- Conseiller et orienter l'enfant dans ses choix d'activités

- en parlant avec les enfants
- en établissant un climat de confiance, d'écoute

3- Recenser les envies et besoins des enfants

- en création d'une boîte à idées
- en mettant en place un conseil d'enfants par le biais d'un objet pour réguler le temps de paroles des enfants et des animateurs
- en créant un mur d'expression

2 : les familles :

L'accueil de loisirs : un lieu pour les familles

- **Impliquer les familles dans la vie du centre**

1- Informer les familles quotidiennement sur la vie du centre

- Création d'un journal de bord
- Elaboration d'un panneau d'affichage indiquant les moments forts de la journée
- photos, commentaires des enfants,
- Distribution de plaquettes d'informations
- Mise en place d'un mode de consultation du projet pédagogique par les familles
- affichage dans le bureau de la direction

2-Accueillir les familles de manière chaleureuse et sécuritaire

1-Elaboration d'une charte sur la communication auprès des familles

- chaque animateur devra être accueillant, dynamique, souriant et diplomate
- chaque animateur devra être disponible face aux familles
- l'animateur référent d'accueil du matin et du soir devra accueillir l'enfant et ses parents de façon individuelle

2-Création d'un espace parents

- aménagement d'un stand parents, ou toutes les informations liées au fonctionnement du centre de loisirs seront affichées (plannings ...)

-affichage de photos des journées

3-Mise en place d'accueils animés

-intégration des familles aux activités du soir

-goûter avec les familles

-accueil des familles

3 :L'équipe :

➤ **Développer le sens de la responsabilité des animateurs**

1-impliquer les animateurs dans l'élaboration du projet pédagogique

-Réflexion sur les moyens répondant aux objectifs du projet

2-Rappeler à l'animateur l'importance de son rôle et ses obligations professionnelles

-Elaboration d'un règlement intérieur

-Rappel et affichage des règles de sécurité et de la réglementation

3-Accompagner le stagiaire et l'animateur dans sa formation

-Utilisation de grilles d'évaluation sur l'activité et sur son fonctionnement personnel

-Rencontre hebdomadaire avec le stagiaire et l'animateur

-Echange de compétences

-Mise à disposition d'un fond documentaire (activités, législation...)

4-Développer une dynamique d'équipe

-Mise en place d'outils de communication écrite

-Mise en place d'espace de parole

-Réunion

-Entretien

Le rôle de l'animateur par rapport...

...à l'enfant	...à l'équipe	...aux parents	...à lui même
Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant	Savoir s'entraider à bon escient, être solidaire et motivé	Donner envie aux familles de mieux connaître l'organisation du centre	Être responsable et assumer ses responsabilités
Adapter les activités proposées aux stades de développement de l'enfant, à ses intérêts et ses envies	Accepter et tenir compte des conseils et remarques de l'équipe tout en étant lui même force de proposition	L'équipe d'animation est au service des enfants mais également au service des familles	Préparer et maîtriser les activités proposées
Respecter l'enfant dans sa logique, ses choix, ses goûts, ses origines et ses compétences	Utiliser les temps informels et les temps de pause afin de faire part de vos suggestions ou transmettre des informations	L'animateur doit se montrer sécurisant pour les familles et doit rester à l'écoute des parents, il doit être une personne de confiance	Savoir gérer sa fatigue
Donner envie à l'enfant de participer aux activités. Rôle incitateur	Garder à l'esprit que le travail en équipe inclut aussi la direction	Accueillir et communiquer	Savoir jouer avec les enfants
Détecter et prendre en compte les réseaux de relation entre les enfants, les aider à bien s'intégrer dans un groupe et apprendre à l'enfant le respect et la différence de chacun	Connaître les compétences de chacun et les utiliser		Faire attention à l'affectif (animateur, enfant)
Respecter le rythme de vie de chaque enfant	Créer un climat de convivialité nécessaire à un travail en équipe		Avoir une mission et une attitude éducative Transmettre aux enfants de façon éducative et ludique
L'animateur doit être le garant du bon fonctionnement du centre	Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif		Analyser et évaluer ses projets, son travail, ses activités